

Atelier n°2

Présentation du tableau de bord

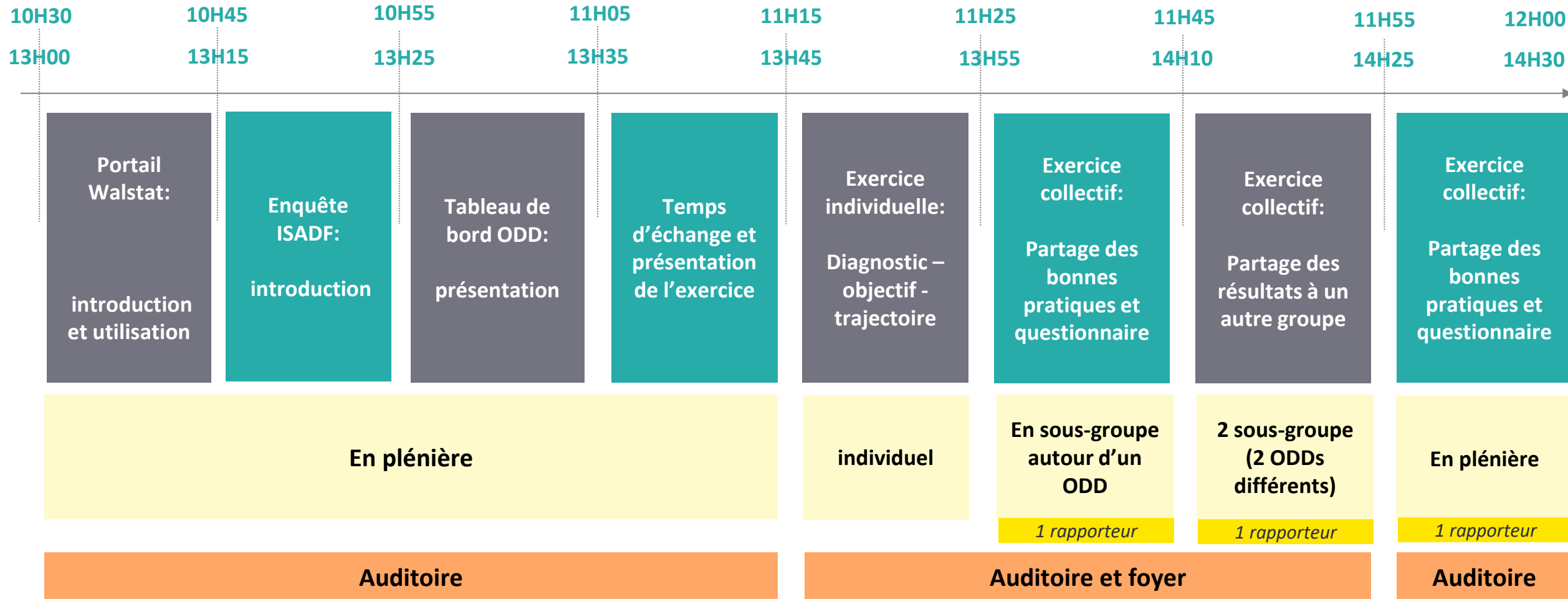
4 Février 2025



Atelier n°2 - déroulement

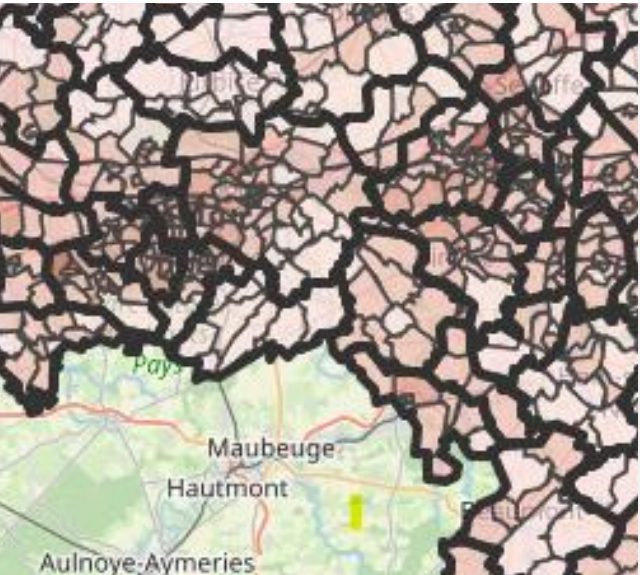
Explorer (40 min)

S'approprier (40 min)

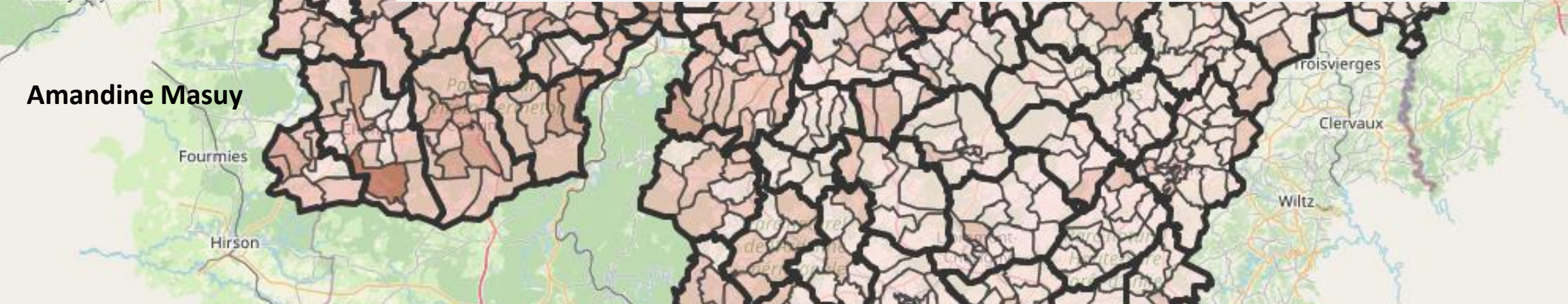




WalStat : le portail de statistiques infrarégionales de la Wallonie



Amandine Masuy



Objectifs de WalStat

- **Portail de statistiques infrarégionales sur la Wallonie**
 - **Porte d'entrée** privilégiée pour toute personne qui recherche des statistiques locales sur la Wallonie
 - **Porte ouverte** (*Open access* et *Open source*) à **tous** (ne nécessite pas de connaissances spécifiques)
 - **Porte d'accès** (vitrine) vers d'autres portails spécifiques (via liens utiles)
 - **Indicateurs** (% , effectif, solde, ratio) disponibles à un niveau **infrarégional**
 - Presque toujours au niveau communal
 - souvent à des niveaux plus agrégés (arrondissement administratif, province, bassin EFE, zone de police, zone de secours)
 - Récemment, certains indicateurs sont également disponibles à un niveau infra-communal
 - Données **centralisées** (issues des administrations et UAP de la RW, de la FWB ou du Fédéral) disponibles, en principe, pour l'**ensemble** du **territoire wallon** (incluant la Communauté germanophone).
- Outil de **monitoring** (dans le temps et dans l'espace)
 - Priorité aux indicateurs récurrents qu'on peut suivre dans le **temps**
 - Utilisations multiples : par les pouvoirs locaux, administrations, cabinets ministériels, associations, chercheurs, étudiants, citoyens,...

WalStat, aujourd'hui, c'est...

- 18 thématiques
- > 1000 indicateurs disponibles (> 100 par quartiers)
- > 30 institutions partenaires
- Des séries temporelles allant jusqu'à 30 ans (données population)
- Des graphiques d'évolution pour les comparaisons temporelles
- Des graphiques de distribution pour situer une entité parmi les autres de même niveau
- Une carte dynamique zoomable
- Des fichiers « indicateurs », « entité » et « thématique »
- Des fiches « métadonnées » pour aller plus loin (construction de l'indicateur, sources, limites...)
- Des fiches synthétiques avec les indicateurs clés
- Des fiches synthétiques avec les ODD
- Des vidéos de démo, une FAQ, des liens utiles vers d'autres portails plus spécialistes

[Démo]

<https://walstat.iweps.be/>

Les ODD sur WalStat

- **Point de départ** : Volonté d'ajouter une thématique « développement durable »
- **Opportunité** : Collaboration avec la DDD (une collaboration DDD-IWEPS était déjà en cours au niveau des indicateurs régionaux de Développement durable)
<https://www.iweps.be/publication/wallonie-rapport-aux-objectifs-de-developpement-durable-bilan-progres/>
- **Objectif commun** : Encourager les communes à intégrer une réflexion sur le développement durable dans leurs plans et actions !!! WalStat garde sa visée généraliste
- **Méthodologie** :
 1. Identifier, parmi les indicateurs WalStat existants, ceux qui peuvent être reliés à 1 ou plusieurs objectifs ou sous-objectifs de développement durable
 2. Enrichir WalStat de nouveaux indicateurs de développement durable (Convention des Maires, ~~cantines durables~~)
 3. Ré-utiliser l'outil « fiche synthétique » et l'adapter (~~thématique développement durable~~)
 4. Consultation de la DDD lorsque de nouveaux indicateurs sont mis en ligne : pourraient-ils être intégrés à la fiche ODD?

Merci pour votre attention

Questions ou suggestions

Maintenant ou par email walstat@iweps.be

Les quartiers statistiques sur WalStat

- **Point de départ** : Nombreuses demandes pour des indicateurs infra-communaux
- **Opportunité** : L'IWEPS est l'autorité statistique wallonne
- **Objectif** : définir un niveau infra-communal
 - qui fasse sens (identification par le citoyen, l'acteur local...)
 - qui est applicable à l'ensemble du territoire wallon (pas limité aux grandes villes)
 - qui permette la diffusion de statistiques de population (idéalement 1.000 hab, min 100-200 hab.)
 - qui soit utilisable par la commune (idéalement au moins 5 quartiers)
 - qui permette les comparaison dans le temps
- **Les étapes** :
 1. Analyse des besoins et des bonnes pratiques
 2. Étude critique des niveaux infra-communaux existants en Wallonie : secteur statistique, ancienne commune, quartier Cytise
 3. Révision d'abord à minima puis à maxima des quartiers Cytise (la moitié des quartiers ont été modifiés)
 4. Publication d'une version bêta sur WalStat avec invitation à réagir envoyée aux communes

L' Indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF)

- Initialement, élaboré par l'IWEPS à la demande du Gouvernement wallon **dans le cadre de la politique de cohésion sociale**
 - **Outil de diagnostic** : il permet de rendre compte de l'accès effectif de la population aux droits fondamentaux et d'identifier les besoins locaux.
 - **Base pour l'allocation budgétaire des plans** : il permet de calculer le subventionnement des communes candidates pour la mise en œuvre du Plan d'action)
- Au fil du temps, largement **utilisé** par différents acteurs **pour la programmation de divers dispositifs de mise en œuvre des droits de l'homme**, au niveau régional et local.
- **Outil d'analyses des inégalités sociales de la cohésion sociale, du bien-être collectif, du développement durable,**

2008

DECRET Plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonie (6/11/2008) → 1^{ère} programmation 2009-2013

- ISADF : Outil de diagnostic → sert à l'élaboration du plan d'actions
- Critère objectif d'éligibilité des communes
- Base pour l'allocation budgétaire des plans
- Cohérence à assurer avec le dispositif précédent (PPP)
- **fixe les droits fondamentaux (6 droits inscrits dans la constitution belge + un groupe de populations à risques) et les indicateurs (24)**

2013

DECRET Plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonie (6/11/2008) → 2^e programmation 2014-2019

- Actualisation de l'ISADF conditionnée par le prescrit du décret de 2008
- **Conformité aux règles de construction arrêtée en 2008** tout en intégrant des modifications dans le choix de données statistiques
- Cohérence globale de l'ISADF entre 2008 et 2013 mais pas de comparaison temporelle possible

2018

NOUVEAU DECRET Plan de cohésion sociale (22/11/2018) → 3^e programmation 2020-2025

- ISADF : Outil de diagnostic → sert à l'élaboration du plan d'actions;
- Base pour l'allocation budgétaire des plans
- **Ne fixe ni les droits, ni les indicateurs**
- **Elargissement du cadre normatif**
- **Développement progressif de l'ISADF**
- Prise en compte des critiques énoncées dans le cadre de l'évaluation du PCS 2009-2013 et des débats parlementaires dans le cadre du nouveau décret PCS.

2024

NOUVEAU DECRET Plan de cohésion sociale (06/06/2024) → 4^e programmation 2026-2031

- ISADF : Outil sert à de diagnostic → l'élaboration du plan d'actions;
- Base pour l'allocation budgétaire des plans
- **Enrichissement substantiel de l'ISADF**
- **Via l'organisation d'une enquête représentative auprès des citoyens francophones de Wallonie** portant sur les conditions de vie et l'accès aux droits fondamentaux.
- Actualisation de l'ISADF en **mai 2025**.

- **Un comité de référents externe pour encadrer et valider les étapes de construction de l'ISADF**

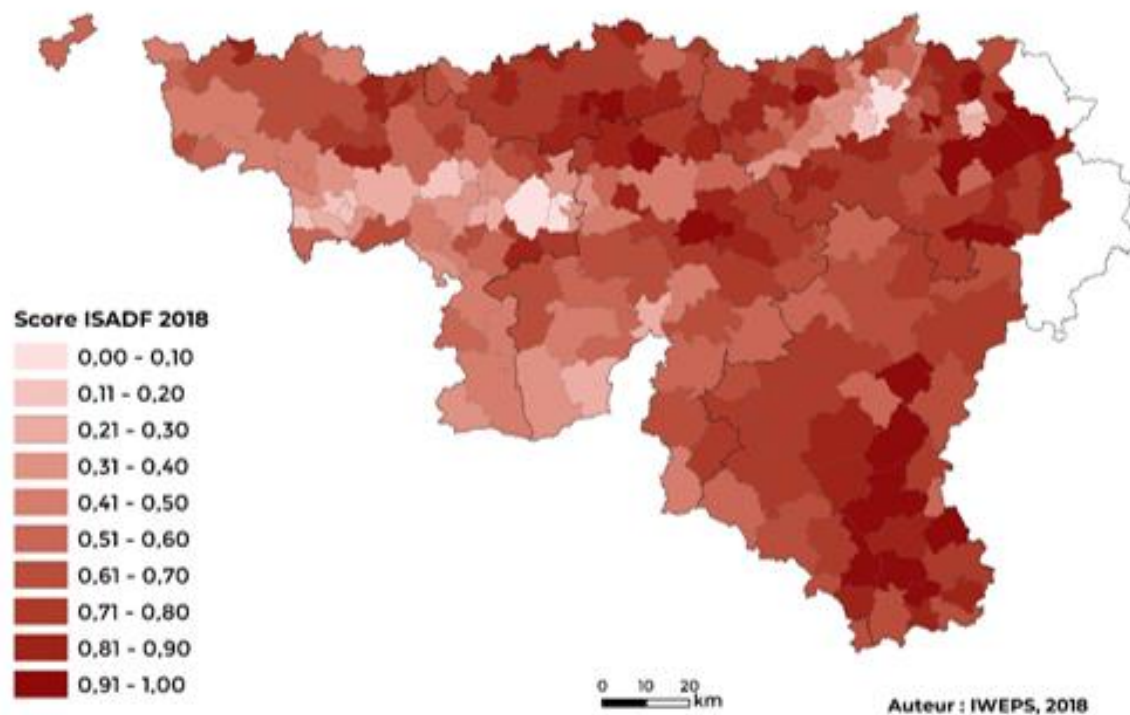
Université de Namur - Centre Vulnérabilités et Sociétés, Université de Louvain - Centre des Droits de l'Homme, Ligue des Droits de l'Homme, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, Fédération des Services Sociaux – Concertation Aide alimentaire, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, UNIA, Centre fédéral Migration (Myria), Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), SPW – Direction de la cohésion sociale, Union des villes et des communes de Wallonie – Fédération des CPAS, représentants de CPAS et de PCS au niveau local.

- **Rencontres et échanges bilatéraux avec les institutions et organisations productrices de données statistiques et autres experts thématiques.**

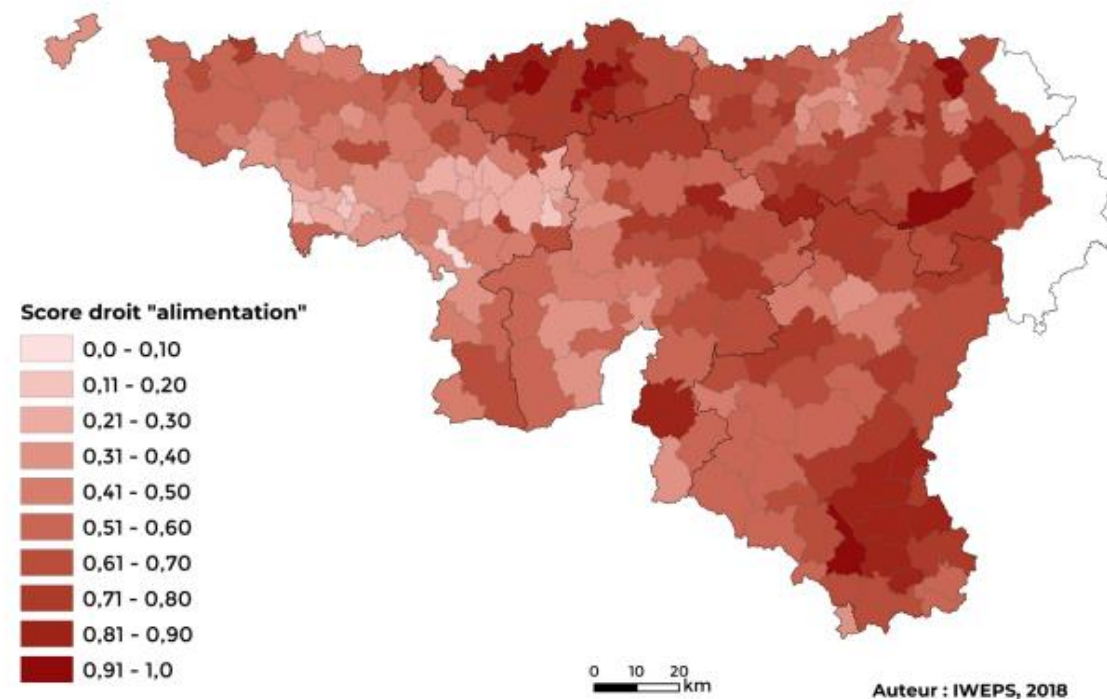
- 1 **Droit à un revenu conforme à la dignité humaine**
- 2 **Droit à une alimentation suffisante, adéquate et de qualité**
- 3 **Droit au meilleur état de santé physique et mental susceptible d'être atteint, à l'aide médicale**
- 4 **Droit à la sécurité sociale, à l'assurance santé, à la protection sociale, à l'aide sociale, aux prestations familiales**
- 5 **Droit à l'éducation, à l'enseignement, à la formation continue**
- 6 **Droit à l'information, à l'usage du numérique, des technologies de l'information et de la communication**
- 7 **Droit à un logement décent et adapté, à l'énergie et à l'eau**
- 8 **Droit à un environnement et à un cadre de vie sain et adapté**
- 9 **Droit à la mobilité**
- 10 **Droit au travail, à des conditions de travail justes et favorables, à la formation professionnelle; droits syndicaux**
- 11 **Droit au respect de la vie privée et familiale ainsi qu'à la conciliation vie familiale et vie professionnelle**
- 12 **Droit à la participation citoyenne et démocratique**
- 13 **Droit à l'épanouissement social et culturel**

Huit critères d'acceptabilité pour sélectionner les indicateurs

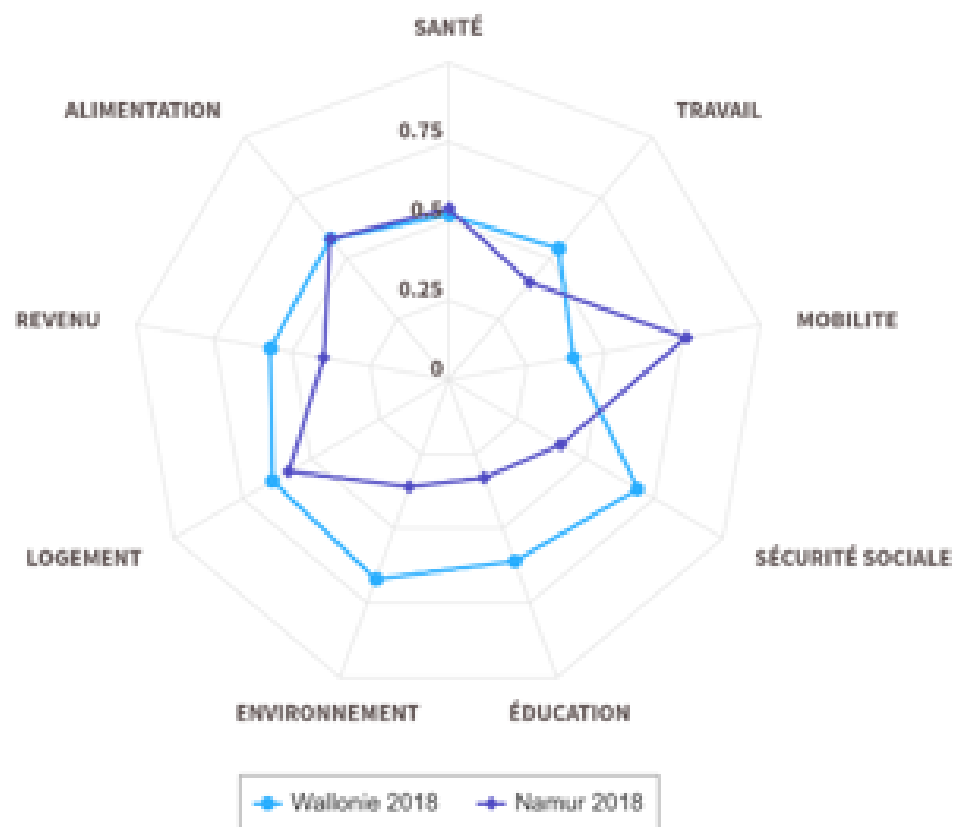
ISADF global 2018



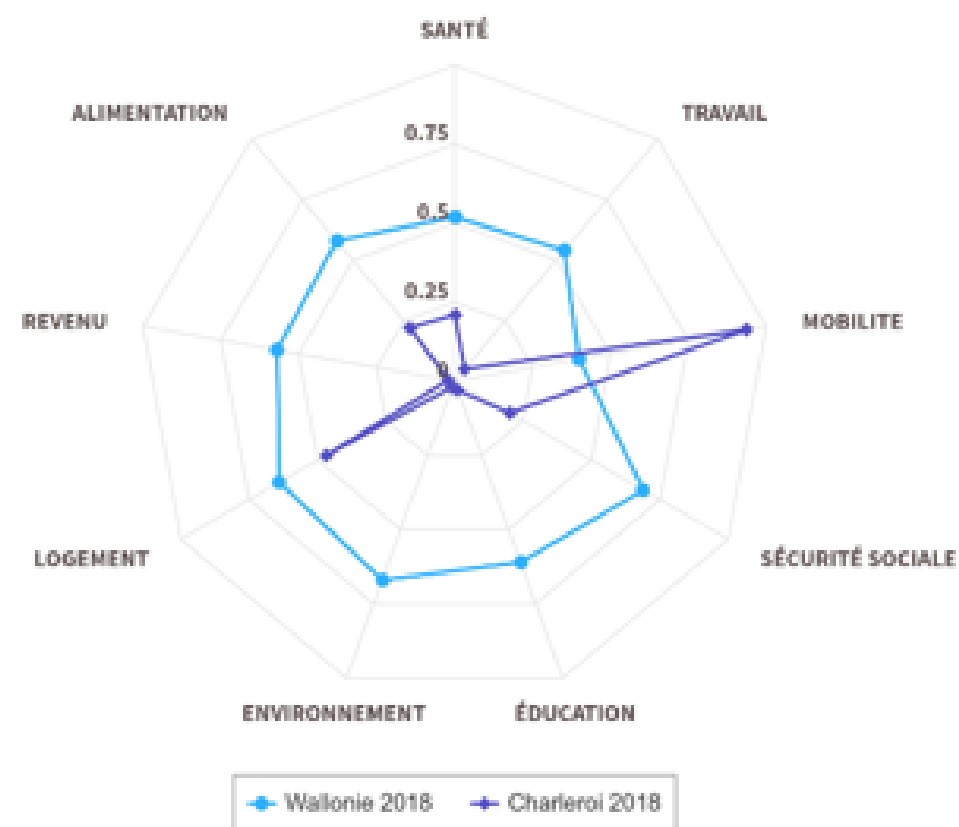
Droit à une alimentation suffisante, adéquate et de qualité



Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2018



Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2018



B
E
S
O
I
N
S

- Elargissement du socle d'informations appropriées pour couvrir l'ensemble des droits fondamentaux et leurs caractéristiques.
- Mobilisation de moyens pour surmonter les obstacles pour la collecte des données.



O
B
J
E
C
T
I
F

- Mise en place en Wallonie d'un programme structuré et ambitieux de développement de la statistique wallonne, permettant de disposer de données locales de qualité à des fréquences suffisamment régulières.
- En cohérence avec les avancées internationales, notamment celles coordonnées par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations-Unies.

APPEL
LANCE PAR
LE HCDH
DES
NATIONS-
UNIES

Comment enrichir l'ISADF ?

ENQUÊTE ISADF 2024

AUPRÈS DES CITOYEN-NES
POUR ENRICHIR
L'INDICATEUR SYNTHÉTIQUE
D'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX



Une vaste enquête auprès de 102 000 citoyens dans les 253 communes francophones de Wallonie

- **102000 citoyens** âgés de 18 ans à 90 ans sont conviés à participer à l'enquête.
- Ces citoyens sont tirés au sort par Statbel (Office belge de Statistique) dans le Registre national (tirage individuel et non basé sur les ménages) au sein de 51 clusters de communes adjacentes.
- Echantillon représentatif de la population en fonction des classes d'âge, du sexe et des classes de revenus.
- **Période de l'enquête : de la mi-septembre à la fin novembre 2024.**
- Participation à l'enquête sur base volontaire.
- L'enquête est anonyme. Strict respect de la protection de la vie privée et du Règlement Général sur la Protection de la Vie Privée (RGPD).
- Cette enquête aborde des questions qui portent sur les conditions de vie des personnes et leur accès aux droits fondamentaux.
- Design de l'enquête conçu sur un mode auto-administré via une interface web ou un questionnaire papier joint au courrier d'invitation + mise à disposition d'un questionnaire traduit en FALC (Facile à Lire et à Comprendre).
- Questions fermées exclusivement.

- ▶ **Etape 1** : Examen des documents de référence pour le suivi de chacun des 13 droits, basé sur l'approche des droits de l'homme.
- ▶ Examen et analyse comparée des questions posées dans les différentes enquêtes internationales, nationales, locales, ... pour chaque dimension et caractéristique des droits.
- ▶ **Etape 3** : Echanges avec des experts 'externes' du domaine.
- ▶ **Etape 4** : Travail élaboratif et collaboratif avec les experts membres du comité des référents de l'ISADF pour : (1) compléter, nuancer et enrichir le questionnement, (2) sélectionner et prioriser les informations à collecter, (3) concevoir les questions,
- ▶ **Etape 5** : Phase de test du questionnaire auprès des membres du comité des référents de l'ISADF, des collègues en interne, des représentants d'institutions et organisations partenaires, telles que Lire & Ecrire, des experts du vécu au sein du RWLP, des bénéficiaires de PCS, des apprenants de Lire & Ecrire.
- ▶ **Etape 6** : Ajustement après test et finalisation du questionnaire
- ▶ **Etape 7** : Traduction du questionnaire en langage FALC (Facile à Lire et à Comprendre).

- Le principe de base repose sur le **choix des bonnes questions (pouvant aboutir à un indicateur utilisable) dans les bons termes.**
- **cibler les questions fondamentales = condition nécessaire pour augmenter le taux de réponse.**
- Veiller à ce que le **questionnaire** soit **lisible et « intelligible » par tous** → utilisation d'un langage clair : questions simples, fermées, allant à l'essentiel.
- **!** Attention aux sujets très sensibles : santé mentale, famille, enfants, ... : éviter tout ce qui peut apparaître comme une intrusion !
- **Supports adaptés aux publics en difficulté** : illestrisme, langue étrangère, handicap sensoriel ...
relecture du questionnaire par Lire et Ecrire + traduction du questionnaire dans un langage FALC (FACile à Lire et à Comprendre).

...

- **Taux de réponse : 22,7%, soit un peu plus de 23 000 questionnaires complétés reçus**
- Novembre – Mars : Encodage et 'nettoyage' des données d'enquête + traitements statistiques
- En parallèle à l'enquête, travail en cours sur l'identification et la construction d'indicateurs basés sur des données administratives, des données géo-localisées ou des données d'experts relatives aux différents droits.
- A partir de novembre : sélection des indicateurs pertinents à prendre en compte dans la construction de l'ISADF 2025. Travail en collaboration avec les membres du comité de référents de l'ISADF;
- Mars - Avril : élaboration des indicateurs à partir des données d'enquête + autres
- Mai : Construction de l'indice synthétique ISADF
- **A partir de mai 2025 : publication de l'ISADF, des différents indicateurs clés, ...**

Sites de l'IWEPS relatifs à l'ISADF

Site interactif : <https://isadf.iweps.be>

Site enquête ISADF 2024 : <https://www.iweps.be/projet/enquete-isadf-2024/>

Podcast de présentation de l'enquête ISADF

<https://www.iweps.be/podcast-de-liweps/>

Vidéo de présentation de l'ISADF (octobre 2021)

https://www.youtube.com/watch?v=4E3_zA9swgQ&t=49s

Rapports de recherche

<https://www.iweps.be/publication/construction-de-lisadf-a-lechelle-communes-de-wallonie-exercice-2018/>

<https://www.iweps.be/publication/analyses-statistiques-endogenes-et-territoriales-de-lindicateur-synthetique-daces-aux-droits-fondamentaux-isadf/>

Agenda

1. Conception du tableau de bord

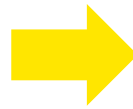
2. Présentation du tableau de bord

Conception du tableau de bord



Filtre des cibles via plusieurs outils:

- Walstat
- HOMEOS
- ISADF
- Feuilles de route



Atelier avec une sélection de communes avancées



Consultation avec une sélection de communes



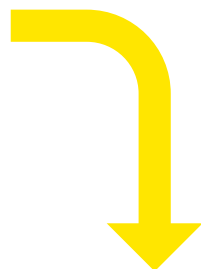
Validation finale avec l'IWEPS, l'UVCW

Présentation du tableau de bord



Fichier Excel composé de **deux feuilles**:

- Guide explicatif
- Tableau de bord



Niveau Nations Unies

Niveau Wallonie

Niveau Communes wallonnes

ODD	N° cible	Cible de l'ONU	Objectif chiffré Wallon	Objectif Chiffré communal	Indicateur de suivi	Accès à l'indicateur
1. Pas de pauvreté	1.2	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges qui souffrent d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays.	D'ici à 2030, la part des Wallon.ne.s exposé.e.s à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale doit au moins diminuer de moitié, soit passer de 26,5% en 2015 à 13,25%	D'ici à 2030, la part de la population communale qui déclare rencontrer des difficultés financières pour satisfaire à ses besoins de base doit diminuer de moitié par rapport à 2024	Part de la population qui déclare rencontrer des difficultés financières pour satisfaire à ses besoins de base	Nouvel indicateur ISADF

Les 4 cibles

ODD	Cible	Cible de l'ONU	Objectif chiffré wallon	Objectif chiffré communal	Indicateur de suivi	Accès à l'indicateur
4. Education de qualité	4,2	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire	N.A.	Le taux de couverture accueil préscolaire est au minimum de 72 place(s) pour 100 enfants	Taux de couverture accueil préscolaire	Walstat
5. Egalité entre les sexes	5.1	Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	D'ici à 2030, le taux d'emploi des femmes est le même que celui des hommes, et ce pour chaque année, ce qui signifie que l'écart existant (7% en 2021) doit atteindre 0%	D'ici à 2030, l'écart entre le taux d'emploi des hommes et le taux d'emploi des femmes habitant la commune doit tendre vers 0%	Ecart entre le taux d'emploi des hommes et le taux d'emploi des femmes habitant la commune (%)	Walstat
6. Eau propre et assainissement	6,4	D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	D'ici à 2030, le taux d'exploitation en eau de la Wallonie a une valeur inférieure ou égale à 5% et ce pour chaque année.	D'ici à 2030, réduire chaque année la consommation domestique d'eau de distribution par rapport à l'année précédente.	Consommation domestique d'eau	Walstat
12. Consommation et production responsables	12,5	D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.	D'ici à 2030, faire passer la production moyenne d'ordures ménagères brutes en Wallonie au moins sous la barre des 100 kg/hab.an	D'ici à 2030, la quantité d'ordures ménagères brutes est limitée à 100kg/habitant par an	Quantité d'ordures ménagères brutes en kg/habitant par an	Walstat

Mise en application

Atelier 1

Intégrer les ODDs dans ma démarche locale

[Gouvernance]

Coordination interne

D

Comment est-ce que je m'organise en interne pour atteindre cet objectif?

A

Diagnostic

Suivi / évaluation

objectif

Gestion de l'information

- *Est-ce que la donnée est déjà suivie?*
- *Est-ce que le fait d'avoir un objectif de référence aide ma commune pour établir une trajectoire de progrès?*

B

Domaine d'actions

Actions

- *Est-ce que ma commune peut agir sur cet objectif et avec quel levier d'actions?*

C

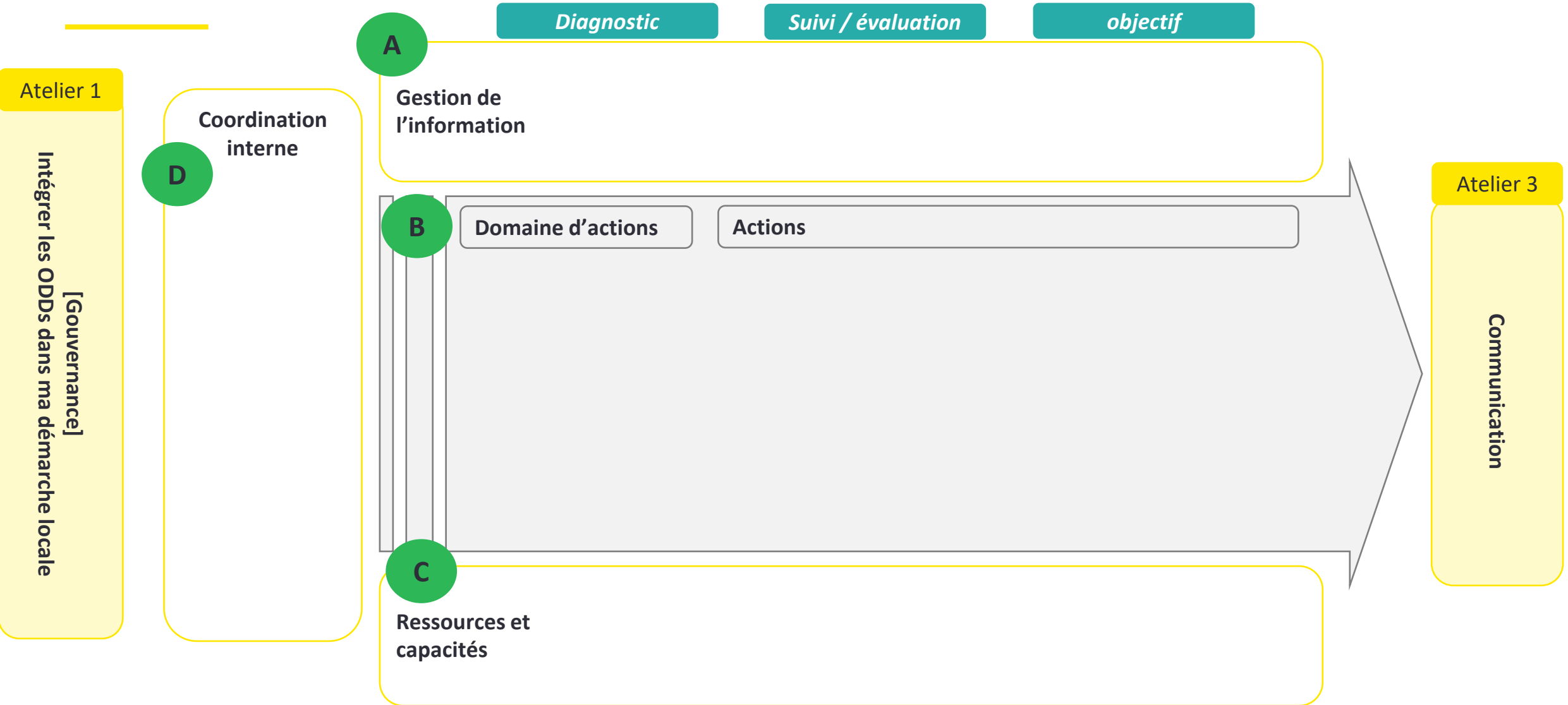
Ressources et capacités

- *Quelles ressources (humaines, financières, compétences...) sont nécessaires pour atteindre cet objectif ?*

Atelier 3

Communication

Mise en application



Mise en application - *Répertoire d'outils (exemples non-exhaustif)*

Diagnostic

Suivi / évaluation

objectif

Atelier 1

Intégrer les ODD dans ma démarche locale

[Gouvernance]

Coordination interne

D

Partie 2 – guide méthodo – fiches 2,3

A

Gestion de l'information

Partie 2 – guide méthodo – fiches 10

Partie 3 – ressources phare et complémentaires

B

Domaine d'actions

Actions

Partie 2 – guide méthodo – fiches 8, 9

Partie 5 – Ressources phare (guide des bonnes pratiques) et complémentaires (feuille de route ODD)

C

Ressources et capacités

Partie 2 – guide méthodo – fiches 4,5

Atelier 3

Communication